

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
1^{ERE} DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES
TROPHÉE DE LA COMMISSION FEMININE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

① **Phase de qualification :** 1^{er} et 2^{ème} jour

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② **Phase finale pour le titre :**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3^{ème} jour : ¼ de finale

4^{ème} jour : ½ finales

5^{ème} jour : finale

③ **Phase finale pour les barrages :**

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 16 dernières équipes jouent pour le maintien et seront réparties dans un tableau de match play selon l'ordre suivant :

10 v 23 ; 15 v 18 ; 14 v 19 ; 11 v 22 ; 12 v 21 ; 13 v 20 ; 16 v 17 ; 9 v 24

3^{ème} jour : 1^{er} tour de barrages

4^{ème} jour : 2^{ème} tour de barrages pour les équipes perdantes du 1^{er} tour

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Trophée de la Commission Féminine confié au Club de l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix.

Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.

